PANONCEAU DE LIMITATION DE DURÉE : RECHARGE ÉLECTRIQUE LIMITÉE À 30 MIN
Référence : 15911

RESUME



Notre panonceau logo véhicule électrique sur fond blanc permet d'indiquer les zones de stationnement pour véhicules électrique.

Le texte indique que le stationnement est interdit sauf pour véhicules électriques, avec la notion d'une recharge limitée à 30 minutes.

L'électrique représente l'avenir, indiquer les zones de recharge est une étape stratégique pour vos parkings.

Panonceau en aluminium, solide et rigide, de classe 1.

Dimension et classe :

500 x 150 - Classe 1

Points forts :

- Classe 1
- Visible
- Rigide



DESCRIPTION

Description du panonceau stationnement pour

véhicules électriques

Ce panonceau emplacement réservé seulement aux véhicules électriques permet d'indiquer la présence d'une borne de recharge pour véhicules électriques uniquement pour 30 minutes maximum.

S'adapte au domaine public mais également dans les parkings tels que ceux d'entreprise.

N'hésitez pas à aussi consulter notre article sur la mise en place d'un stationnement pour véhicules électriques.

Munissez-vous aussi de notre marquage thermocollé véhicule électrique prêt à l'emploi pour faciliter la réalisation des places de parking réservées pour la recharge de véhicules électriques.

Afin de fixer ce panonceau, il y figuez sur le dos : 1 rail de fixation.

Trouvez nos poteaux de signalisation ainsi que les brides adéquates sur notre site internet.

Caractéristiques du panneau réservé aux véhicules électriques

Taille unique :

- 500 x 150

Classe : 1

Dos: Brut ou laqué

Nombre de rail : 1